



Paroisse
**Notre-Dame-
de-Bonsecours**

Richelieu, Qc

Richelieu, le 16 septembre 2024

Chères paroissiennes, Chers paroissiens,
À nos généreux donateurs et donatrices,

Objet : 2^e Rappel de la dîme et des dons volontaires pour l'année 2024

Dans cette troisième communication, la Fabrique vous transmet le **2^e Rappel de la dîme et des dons volontaires pour l'année 2024**.

Chaque année, les paroissiens.es sont invités à s'acquitter de leur dîme. Cette offrande s'avère la manière la plus simple d'aider la Fabrique de la paroisse à supporter ses charges financières, soit, entre autres :

- Assurer le service liturgique, celui des sacrements et celui de la catéchèse
- Rémunérer le personnel pastoral et de soutien
- Voir à l'entretien de l'îlot paroissial dans le but d'en préserver l'état et le patrimoine

Votre offrande contribue à préserver la mission de la communauté chrétienne de Richelieu.
Les membres de la Fabrique vous remercient de votre soutien. Votre contribution fait toute la différence!

Pierre Claver Nzeyimana, curé

Clément De Laat, président de la Fabrique

TARIF DE LA DÎME POUR L'ANNÉE 2024

Le tarif de base de la dîme établi par le diocèse pour l'année 2024 est demeuré inchangé.

75 \$ par personne majeure

Pour un couple : 2 x 75 \$ = 150 \$

« La dîme se calcule du 1^{er} janvier au 31 décembre. Elle est due au début de l'année en cours. Le taux minimum de la capitation (dîme) est de **75 \$ par personne catholique majeure**. » (Tiré du 9^e Décret – Circulation pastorale – 1^{er} décembre 2022, pour tarifs 2023, transmis par Mgr Christian Rodembourg, évêque de Saint-Hyacinthe)

Par ailleurs, la Fabrique est autorisée par le diocèse à inviter les mieux nantis à contribuer davantage et les moins favorisés à donner selon leur capacité de soutenir leur paroisse.

Modes de paiement

1. Argent comptant

2. **Par chèque** : Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de *La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours*

3. **Par Virement Interac** : à l'adresse nddbonsecours.richelieu@gmail.com

Question de sécurité : Fabrique

Réponse : Richelieu

IMPORTANT! Pour toutes vos offrandes...

Dons volontaires, montants versés à la quête dominicale ou le montant versé pour la dîme

Un reçu pour fins d'impôt vous sera émis par la Fabrique

Téléphonez ou venez au presbytère les lundis ou jeudis de 9 h à 12 h pour obtenir

Un numéro d'enregistrement pour fins d'impôt.

Si vous avez déjà payé votre dîme pour l'année 2024, veuillez ne pas tenir compte du présent avis.

Merci à vous toutes et tous pour votre généreuse contribution.

